

Pratique de la consolidation des comptes

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : CCO - Prix 2024 : 1 490€ HT

Les comptes consolidés sont le support de la communication financière des groupes et l'outil de mesure de la contribution de chaque entité à la performance de l'ensemble. Vous comprendrez la finalité de la consolidation afin de mettre en œuvre une méthodologie de production et de présentation des comptes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Connaître le cadre juridique et réglementaire de la consolidation des comptes

Déterminer le périmètre de consolidation des comptes

Maîtriser les principales méthodes de production de comptes consolidés

Présenter les comptes consolidés du groupe

TRAVAUX PRATIQUES

Etudes de cas d'entreprise et transposition des savoirs et méthodes acquis durant la formation à sa propre situation professionnelle.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 08/2018

1) Connaître le cadre réglementaire

- Obligation d'établir des comptes consolidés.
- Textes en vigueur, normes françaises et IFRS.
- Divergences entre normes françaises et internationales.
- Traitement des dates de clôture.

2) Déterminer le périmètre de consolidation

- Différents types de contrôle : exclusif, conjoint, influence notable.
- Exclusions du périmètre.
- Calcul des pourcentages de droits de vote.
- Sociétés incluses et exclues : quelles règles appliquer ?

Travaux pratiques : Définir le périmètre de consolidation. Etablir l'organigramme du groupe.

3) Utiliser les méthodes de consolidation

- Calcul du pourcentage d'intérêts.
- Méthodologie de l'intégration globale et proportionnelle, de la mise en équivalence.

Travaux pratiques : Calcul de pourcentages de contrôle et d'intérêts.

4) Maîtriser les principaux retraitements

- Retraitements obligatoires.
- Homogénéisation des comptes.
- Elimination des écritures de nature fiscale.
- Activation des contrats de location financement.
- Engagements de retraite.
- Ecart de conversion.
- Contrats à long terme.

PARTICIPANTS

Toutes les personnes en charge de la construction des comptes consolidés : responsables comptables, financiers chargés de l'établissement des comptes consolidés.

PRÉREQUIS

Connaissance des mécanismes comptables de base.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Eliminer l'incidence des opérations intra-groupes.

Travaux pratiques : Proposer des écritures d'élimination à comptabiliser au Journal de Consolidation.

5) Déterminer les impôts différés

- Identifier les sources d'imposition différée.

- Déclarations fiscales.

- Ecritures de consolidation.

- Déficit reportables.

- Constater l'imposition différée.

Travaux pratiques : A partir des éléments à intégrer et à déduire, comptabiliser toutes les conséquences de l'impôt différé au 31/12/N.

6) Traiter les opérations d'élimination

- Notion d'éliminations intra-groupes.

- Calcul des écarts d'acquisition et élimination des titres consolidés.

Travaux pratiques : Calculer l'écart d'évaluation, l'écart d'acquisition et comptabiliser les écritures au Journal de consolidation.

7) Présenter des comptes consolidés

- Notions d'intérêts minoritaires et de "Goodwill".

- Répartition des capitaux propres.

- Contenu des comptes consolidés.

- Liasse de consolidation.

Travaux pratiques : Consolider le bilan d'une société selon les trois méthodes de consolidation.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 08 juil., 14 oct.

PARIS

2024 : 01 juil., 07 oct.